



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ
D'ORGANISATION DE SEJOURS DE CLASSES
DE DECOUVERTES 2022 POUR LES ENFANTS
DES ECOLES PUBLIQUES DE VINCENNES -
LOT N° 2 : CLASSES VERTES, DECOUVERTES
DU MILIEU MONTAGNARD A MULTI-ACTIVITES
PASSE AVEC LA SOCIETE CAP MONDE**

**DÉCISION N° DM-22-068
EN DATE DU 18 FEVRIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-21-436 en date du 15 septembre 2021 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, Adjointe au Maire ;

VU la décision n°DM-21-368 en date du 19 octobre 2021 de signer le marché d'organisation de séjours de classes de découvertes 2022 pour les enfants des écoles publiques de Vincennes - Lot n° 2 : Classes vertes, découvertes du milieu montagnard à multi-activités, sans indication de montants et/ou de quantités minimum, et avec un maximum en quantité de 90 enfants ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour objet la modification du lieu d'hébergement pour cause de travaux ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société CAP MONDE sise 11 Quai Conti - 78430 LOUVECIENNES et représentée par Monsieur Pascal JOURNIAC en qualité de Directeur des classes découvertes, l'acte modificatif n°1 du marché d'organisation de séjours de classes de découvertes 2022 pour les enfants des écoles publiques de Vincennes - Lot n° 2 : Classes vertes, découvertes du milieu montagnard à multi-activités.

L'acte modificatif n°1 n'a aucune incidence financière.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'enfance,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220218-Imc1H9380H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/02/2022
Date de Publication : 18/02/2022